 

**FICHE MISSION (2024/2025) : L’activité physique et sportive : Grande Cause Nationale en 2024**

**Intitulé de la mission : L’activité physique et sportive : Grande Cause Nationale en 2024**

**Objectif de la mission**

Il s’agit d’un projet de sensibilisation à la pratique sportive quotidienne. Cette sensibilisation vient en appui au programme développer par l’Education Nationale : 30 minutes d’APQ.

L’objectif est simple : « que chaque élève bénéficie d'au moins 30 minutes d’activité physique quotidienne dans toutes les écoles primaires quand l’EPS n’est pas inscrite au programme de la journée. »

Effectuer une activité physique chaque jour favorise le bien-être et la santé, deux éléments essentiels pour une bonne acquisition des connaissances.

**Thématique (axe ) principale de la mission :** Sport

**À quel objectif d'intérêt général répond-elle ? ( objectif de citoyenneté, intérêt sociétal et non intérêt pour l’établissement, le volontaire ou toute autre structure du réseau )**

Dans la dynamique des Jeux Olympiques et Paralympiques, le Président de la République a décrété la promotion de l’Activité Physique et Sportive comme Grande Cause Nationale 2024.

Les 3 objectifs de la Grande Cause :

* Mettre le sport au cœur des politiques publiques et du pacte républicain
* Mobiliser les acteurs du sport et toutes les forces vives du pays pour valoriser la place du sport en France
* Inciter les Français à faire davantage d’activité physique et sportive

 Ainsi nous pourrons répondre aux enjeux suivants :

1. Un enjeu de bien-être physique et psychologique, au service des apprentissages

Ces exercices réguliers jouent également un rôle crucial dans le maintien de l'équilibre psychologique. Cet équilibre est essentiel pour optimiser les processus d'apprentissage, car il a été démontré que l'activité physique contribue à stimuler la concentration, la mémoire et la capacité d'assimilation des connaissances.

1. Un enjeu de santé publique

« *Notre société est face à un véritable tsunami sociétal d’inactivité physique et de sédentarité*. » François Carré, Professeur en cardiologie, président du collectif pour une France en forme.

L'adoption d'un mode de vie actif contribue à la prévention de nombreuses maladies liées à la sédentarité, telles que les maladies cardiovasculaires, le diabète et l'obésité. En encourageant la population à intégrer ces habitudes physiques dans leur quotidien, nous œuvrons activement à la promotion d'une société plus saine et résiliente sur le plan médical.

1. Dimension sportive

Elle constitue un véritable enjeu éducatif, offrant aux apprenants une opportunité unique de découvrir les bienfaits du sport tant sur le plan physique que mental. À travers la pratique régulière, les élèves acquièrent des compétences qui se révèlent être des atouts précieux tout au long de leur vie.

**Quelles seront les activités confiées aux volontaires (à détailler) ?**

Sous la responsabilité de l’enseignant ou du chef d’établissement, il prendra en charge des groupes d’élèves pour proposer des activités physiques quotidiennes.

* Mettre en œuvre, avec l’enseignant, des animations sur les temps d’APQ.
* Proposer des animations sportives sur des temps de récréation et sur des temps périscolaires
* Développer la pratique sportive via la découverte de la culture sportive (Athlètes, Disciplines, Hymnes, …)
* Présenter les bienfaits de la pratique sportive quotidienne sur la santé

**En quoi cette mission complètera, sans s'y substituer, les actions assurées par les salariés de la structure ?**

Cette mission est complémentaire à l'activité d'EPS et elle dépasse l’obligation des 30min d’APQ. Le jeune en service civique, en plus de participer à la mise en place de l’APQ, pourra proposer des temps d’animations supplémentaires qui viendront enrichir les 30min d’APQ et ainsi développer une vraie culture de la pratique sportive.

**En quoi la mission est-elle accessible à tous les jeunes ?**

Ce sont des activités qui ne nécessitent aucune formation ou compétences particulières, puisqu’il ne s'agit pas d'encadrer une activité sportive. La motivation, l'enthousiasme l'envie de partager, d'accompagner des projets innovants, sont la clé de la réussite de cette mission. Par ailleurs le volontaire est soutenu au quotidien par le tuteur.

**De quel soutien, supports/référent au national ou en territoires /formations…. peut bénéficier soit le tuteur, soit le volontaire pour la mise en œuvre de cette mission  ?**

Dans ce contexte, l’UGSEL s’engage pleinement pour proposer des actions concrètes pour la promotion de l’activité physique.

Le tuteur et/ou le volontaire pourront suivre notre dispositif de formation spécifique autour de l’APQ. L’APQ à l’école, 6h de formation, pour « S'approprier le dispositif de l'APQ et pouvoir le mettre en œuvre avec sa classe »

Des webinaires pour accompagner les jeunes pourront être proposés par les services de l’UGSEL.

Le volontaire et/ou le tuteur pourra contacter directement les coordinateurs UGSEL, au sein des comité de région, sur chaque territoire, pour bénéficier des dispositifs de formation.